



GNCHR



Formation DIHR Grand Angle

- Formation d'accueil et de présentation du Dispositif Intégré Handicaps Rares

Programme 2025

➤ Objectif

Cette formation est destinée aux nouveaux professionnels du DIHR et aux nouveaux administrateurs du GNCHR (qu'ils soient issus du collège des associations de familles ou de personnes en situation de handicap ou du collège des organismes gestionnaires).

Elle a vocation de permettre de se rencontrer et de se connaître, de contribuer à la création d'une culture commune, comprendre le fonctionnement du DIHR, faciliter l'identification et l'appartenance au réseau du dispositif intégré handicaps rares (DIHR) et renforcer les dynamiques de coopération autour des parcours des personnes en situation de handicap rare.

➤ Public concerné

Tout nouveau professionnel du DIHR (en priorité moins de 12 mois d'ancienneté) au sein des ERHR, des CNRHR et du GNCHR, quelle que soit la fonction exercée.

Tout nouvel administrateur du GNCHR (qu'il soit issu du collège des associations de familles ou de personnes en situation de handicap ou du collège des organismes gestionnaires).

> Pré-requis : aucun

➤ Compétences développées

- Repérer les évolutions à l'œuvre dans le secteur médico-social et comprendre leurs impacts sur sa pratique professionnelle
- Identifier le rôle et les missions des principaux acteurs du DIHR et leurs articulations dans le dispositif
- Connaître les principes d'action du modèle organisationnel d'intégration des services
- Prendre de la distance et questionner ses pratiques professionnelles
- Envisager des pratiques différentes et découvrir des nouvelles pistes de réflexion et d'action

➤ Modalités

2 Journées en présentiel

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Demi-journée en distanciel (3h30)

Lieu : GNCHR, 2 rue Mozart, 92110 CLICHY

Effectif par session : 10 à 16 participants

➤ Calendrier

28 et 29 janvier 2025

Durée de la formation : 2,5 jours

➤ Coûts €

Formation gratuite

Les déjeuners seront pris en charge par le GNCHR. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du professionnel.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le GNCHR dans la limite des conditions fixées par la charte de remboursement* pour les aidants familiaux et les personnes en situation du handicap, membres de l'AG du GNCHR.

Programme détaillé & Inscriptions

➤ Accueil et présentation des participants

➤ L'environnement social et médico-social

- Panorama des politiques publiques, évolutions de l'organisation des institutions et des pratiques professionnelles
- Dispositifs de coordination et d'accompagnement : de la RAPT aux communautés 360
- Place des acteurs du DIHR et répercussions sur leurs pratiques professionnelles
- Historique et définition(s) des handicaps rares

➤ Les acteurs : Dispositif Intégré Handicaps Rares (DIHR)

- Une organisation en dispositif intégré
- CNRHR & ERHR : rôle, missions, actions
- GNCHR : missions, gouvernance, équipe, outils communs
- 3e schéma 2021-2025 : les actions du GNCHR
- Données nationales Handicaps rares

➤ Les moyens : Modèle organisationnel d'intégration des services, Outils de l'évaluation multidimensionnelle et de la coordination

- Relation famille-professionnel : spécificités des attentes et besoins des personnes et des aidants familiaux
- Apports du DIHR du point de vue des familles
- Les différentes approches du handicap
- Déploiement du modèle au service des handicaps rares
- Les outils de l'accompagnement des personnes en situation de handicap rare et de leurs proches aidants
- Approche du co-développement professionnel, mise en pratique et restitution

Inscriptions

Inscription par mail à secretariat@gnchr.fr d'ici le **27 décembre 2024**

- Avec les informations suivantes :
1. Nom et prénom
 2. Fonction
 3. Structure
 4. Adresse mail
 5. Adresse mail du N+1



2 rue Mozart
92110 CLICHY

☎ 01 40 19 14 73 | ✉ secretariat@gnchr.fr | 🖱 www.gnchr.fr

